



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DE
VÉNERIE

21, Rue de Clichy, PARIS-IX^e — N^o 30. JUIN 1964

Veneurs du temps passé

Le Marquis de Chambray
(1828-1910)



Le Marquis de Chambray.

La Vénerie... Passion depuis nos premiers rois de France jusqu'à nos jours!

Pourquoi la nature aurait-elle couvert de forêts la moitié du monde, s'il n'était entré dans ses vues d'assurer à perpétuité aux humains le plaisir de la chasse?

La chasse est le plus puissant de tous les biens, ses souvenirs sont émouvants, parfois même douloureux à évoquer par la perte d'un temps révolu, tout croulant manifestement de jour en jour.

Les temps heureux ne sont plus, malgré l'intérêt que leur portent encore « les anciens »; ils apparaissent un peu comme une survivance, mais combien différente!

Aujourd'hui on va « chasser à courre », on manque le rendez-vous, on suit une file d'autos encombrant les routes, on bavarde, on chasse le renseignement, on se « promène » à cheval, on arrive rarement à l'hallali, mais à temps pour la curée. On fait la curée des paniers à provisions et on peut, enfin, blablater, dénigrer, inventer et rapporter un tas de potins mondains!

Une époque inoubliable est celle du Marquis de Chambray, gentilhomme de race et d'éducation, d'une affabilité sans pareille, observant les traditions de la Vénerie.

Issu des hauts et puissants barons de La Ferté-Fresnel, les Chambray, dès avant le XIII^e siècle, habitaient un château près de Damville dans l'Eure, non loin d'Évreux et de Breteuil.

Ils héritèrent des goûts cynégétiques de leurs ancêtres et, de génération en génération, les conservèrent.

— En 1391 Roger de Chambray avait droit de chasse à Beaumont-le-Roger et, de par le Roi Charles VI, pour toutes les bêtes, en forêt de Conches et de Breteuil.

— Gabriel de Chambray fit construire un nouveau château sur l'emplacement des quatre précédents.

— Tanneguy était renommé par le luxe de ses équipages.

— Louis organisa, près de Grenoble, les chasses du Roi de Sardaigne.

— Jacques, compagnon de Frotté, guerroya dans les forêts de l'Orne, organisant la chouannerie en Normandie.

— Le général de Chambray fit la campagne de Russie et, à la Restauration, se retira dans son domaine de Chambray où il mourut en 1848.

— Jacques-François, son fils, né en 1828, en prit donc possession, âgé de vingt ans.

C'est lui qui nous intéresse.

Très délicat, menacé de tuberculose, les médecins lui prescrivent le grand air et le calme.

Il faut croire que le remède fut bon, sans toutefois le calme, puisqu'il chassait à cheval trois et quatre fois la semaine, se déplaçant d'un département à l'autre, n'étant arrêté ni par le gel, ni par la neige, ni par les chaleurs d'avril et de septembre et ce jusqu'au 1^{er} octobre 1910, sa dernière chasse et son 2463^e hallali à quatre-vingt-deux ans.

En lui donc se retrouve toute la fougue de ses aïeux.

Il forme un petit équipage de lièvre avec des briquets blanc et orange, et chasse le cerf avec des bâtards. Ces derniers, trop lents, le dégoutent.

Il sait que Louis XI avait un chien blanc appelé « Souillard », qu'un pauvre gentilhomme lui avait donné, et qu'avec la lice « Baude », appartenant à M^{me} Anne de Bourbon, ce roi fit naître la belle race des « chiens blancs ou Bauds ».

Il sait que les meutes de François I^{er} furent : « Les grands chiens blancs de Sa Majesté ».

Il sait encore que plus tard sous le règne de Charles IX on prit un chien blanc de Saint-Hubert pour couvrir une chienne braque d'Italie, appartenant à un greffier du Roi, et que les petits eurent une tache orange sur l'épaule; on les appela « Chiens blancs greffiers ».

Il apprend que sous Henri IV, « roi des Veneurs », la vitesse et l'énergie des descendants de « Souillard » étaient telles, qu'elles suffisaient à prendre plusieurs animaux le même jour, et que M. Gaffet de la Briffardière écrivait : « J'ai vu souvent les chiens séparer un dague de avec les biches et démêler leur cerf de chasse au milieu d'autres cerfs dont il était accompagné. » Cette admirable race, décimée par la Révolution, était l'orgueil de la Vénerie française.

La tourmente passée, M. de Vaugiraud avait, par miracle, conservé un mâle de la descendance de Souillard; le Bas-Poitou était son pays d'origine et avec les lices du pays, à gros poil ras, le croisement donna les « chiens de Vendée ».

En Angleterre, il restait quelques rares descendants de la meute des chiens blancs envoyée par Henri IV à Jacques d'Angleterre, mais le chien tout blanc avait fait place au chien blanc et orange. Une meute de cette couleur fut importée d'Angleterre par le général de La Rochejacquelin en 1838.

C'est alors que le Marquis de Chambray, avec une méthode raisonnée et un choix judicieux, réussit à former une espèce d'un type bien défini, se rapprochant par la forme et la qualité de la race des anciens « greffiers » et sans aucun doute tenant à cette souche par de nombreux courants de sang. Son petit équipage de lièvre était composé de chiens blanc et orange, très chasseurs, très fins de nez, très gorgés, ne dépassant pas 20 pouces. Il fallait en augmenter la taille pour courir le cerf. A plusieurs lieues à la ronde, on parlait d'un chien dévastateur blanc et orange, qui ne manquait jamais son lièvre et qui, à lui seul, forçait un cerf en forêt de Breteuil. Le garde général avait ordonné de faire disparaître au plus vite ce braconnier à quatre pattes!

Un ami du Marquis, M. Frédéric de Corday, alla immédiatement chez le propriétaire de ce sauvage, en donna cent cinquante francs et l'emmena illico au chenil de Chambray.

Le nommé « Cajolant » avec son nouveau maître, jouissait de tous les privilèges d'un chien d'appartement, ce qui était plus prudent! mais parfois, il succombait à la tentation et forçait un ou deux « capucins ». Il fut l'ancêtre de l'équipage de cerfs, mourut à quinze ans, laissant une nombreuse famille dont la taille atteignait 28 pouces et dont les qualités se sont élevées jusqu'à la perfection.

Pendant la guerre de 1870, la meute avait subi de notables déchets et le Marquis de Chambray eut recours à un premier croisement avec deux chiennes étrangères, que lui offrit M. Sevestre. L'une était une anglo-poitevine,

l'autre de race française provenant de chez M. du Bouexic. Ces chiennes furent croisées avec un petit-fils de Cajolant ; de ce croisement une seule lice fut conservée et alliée à des chiens blanc et orange. Plus tard, en 1891, M. de Chambray accepta de M. Olry une chienne du Poitou qui fut employée exclusivement comme lice et eut beaucoup de descendants. Cet apport de sang nouveau fut remarquable et le succès vint rapidement couronner cet essai.

En 1874, les chiens ont été découplés 63 fois, et ont mangé 61 cerfs.

En 1877, 61 attaques, 61 hallalis.

En 1883, sur 60 attaques, il est sonné 57 hallalis, dont 54 de suite.

En 1896, l'équipage prend 29 cerfs de suite, en manque 1 par une tempête de neige, et en reprend 23 de suite.

En 1897, 57 hallalis de suite.

Pas un cerf ne fut manqué du 4 janvier 1907 au 23 octobre 1909 ! Le millièmè cerf a été porté bas en 1884, le 1700^e en 1897, le 2000^e en 1902 et le 2463^e le 1^{er} octobre 1910. Suivant la devise de l'équipage : « Jamais de carabine, » tous ces animaux ont été servis au couteau de chasse. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que l'équipage était toujours en déplacement et changeait continuellement de forêt, découplant presque régulièrement trois fois la semaine quelque temps qu'il fasse.

C'est peut-être unique dans les annales de la Vénérie ?

Il fallait pour comprendre ce succès, connaître la façon de se servir de ces chiens, l'adresse du maître d'équipage et celle des deux seuls piqueurs qu'il ait jamais eus.

Si un chien traînait ou revenait à l'homme, on le supprimait de la meute ; celui qui, parmi les jeunes, faisait une sottise, avait l'indulgence de son maître qui devinait tout le crédit qu'il pourrait lui accorder lorsqu'il serait assagi et créancé.

M. de Chambray tenait aussi à pouvoir disposer de rapprocheurs hors ligne, il attaquait avec 6 ou 7 d'entre eux et découplait la meute lorsque l'animal sortait de l'enceinte ; il était alors impossible de les arrêter ! C'est pourquoi, connaissant leur initiative et leur perçant,

sachant que chacun d'eux était parfaitement capable de prendre l'animal à lui seul, refusait-il toujours de mettre ses chiens « sous le fouet ».

Un jour une 4^e tête débouchant d'Evreux sur Conches avec un quart d'heure d'avance, est tuée en plaine par un braconnier et rapidement hissée dans une voiture à âne, conduite par une bonne femme. Les chiens surgissent en trombe, rattrapent la voiture, la suivent à pleine gorge, et quelles gorges! les unes sonores et claires, les autres prolongées. L'âne affolé par ce concert bruyant, s'emballe, culbute dans le fossé, reste sous la voiture cassée; la bonne femme la tête en bas, ses jupes sur la tête, les jambes en l'air au milieu de ronces, terrorisée, ne fait pas un mouvement, les chiens faisant curée! Les veneurs, eux, se payent une dose de bon sang devant ce spectacle gratuit!

On ne peut songer à énumérer, pour chaque déplacement, les boutons, les veneurs et encore moins les amateurs enthousiastes qui venaient témoigner à M. de Chambray leur admiration, depuis 1850 jusqu'en 1910, et sur un territoire entre Rouen et Domfront, Verneuil et Chartres.

Essayons de peindre ce monde défunt, de faire revivre son charme, de ressusciter son esprit. Le Français, oublieux mais curieux, aime qu'on lui rappelle une tranche du temps oublié, l'époque où le peuple aimait encore « ses nobles ». Alors les paysans lâchaient leurs sabots pour suivre la chasse et recevoir un morceau de cerf et le soir, en voyant passer les plus jeunes veneurs devant leur porte, ils s'écriaient, en clignant de l'œil d'un air malicieux et orgueilleux : « Voilà nos jeunes messieurs en virée. » Les bons souvenirs surnagent plus aisément que les autres. Mérimée ne disait-il pas : « Je n'aime que les anecdotes et, parmi les anecdotes, je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie de mœurs et de caractère d'une époque. »

Le Marquis de Chambray, baptisé avec juste raison « le Grand Chef », était de taille un peu au-dessus de la moyenne; sec, la figure colorée, une courte barbe taillée en pointe, des sourcils légèrement broussailleux en accent circonflexe, les yeux en amande, assez petits, remplis

de finesse, de malice, d'expression un peu rusée, mais souriante. Il était lesté et dégagé, qu'il soit au chenil en sabots et en veste de velours, en tenue de chasse ou du soir ; il était minutieusement soigné dans ses vêtements comme sur sa personne.

C'était un délicat du savoir-vivre, assez timide, ayant toujours peur de froisser ou de blâmer ; personne n'a jamais pu dire de lui : « Il est de mauvaise humeur. »

Conservant en tout le même calme imperturbable, la même affabilité (ce qui est rare pour un maître d'équipage), ne parlant jamais de lui, ignorant le « moi-je », compatissant envers les pauvres, leur distribuant généreusement une aide dans chacun de ses déplacements (bons de pain, de pot-au-feu, de souliers), il jouissait d'un grand prestige dans toutes les classes.

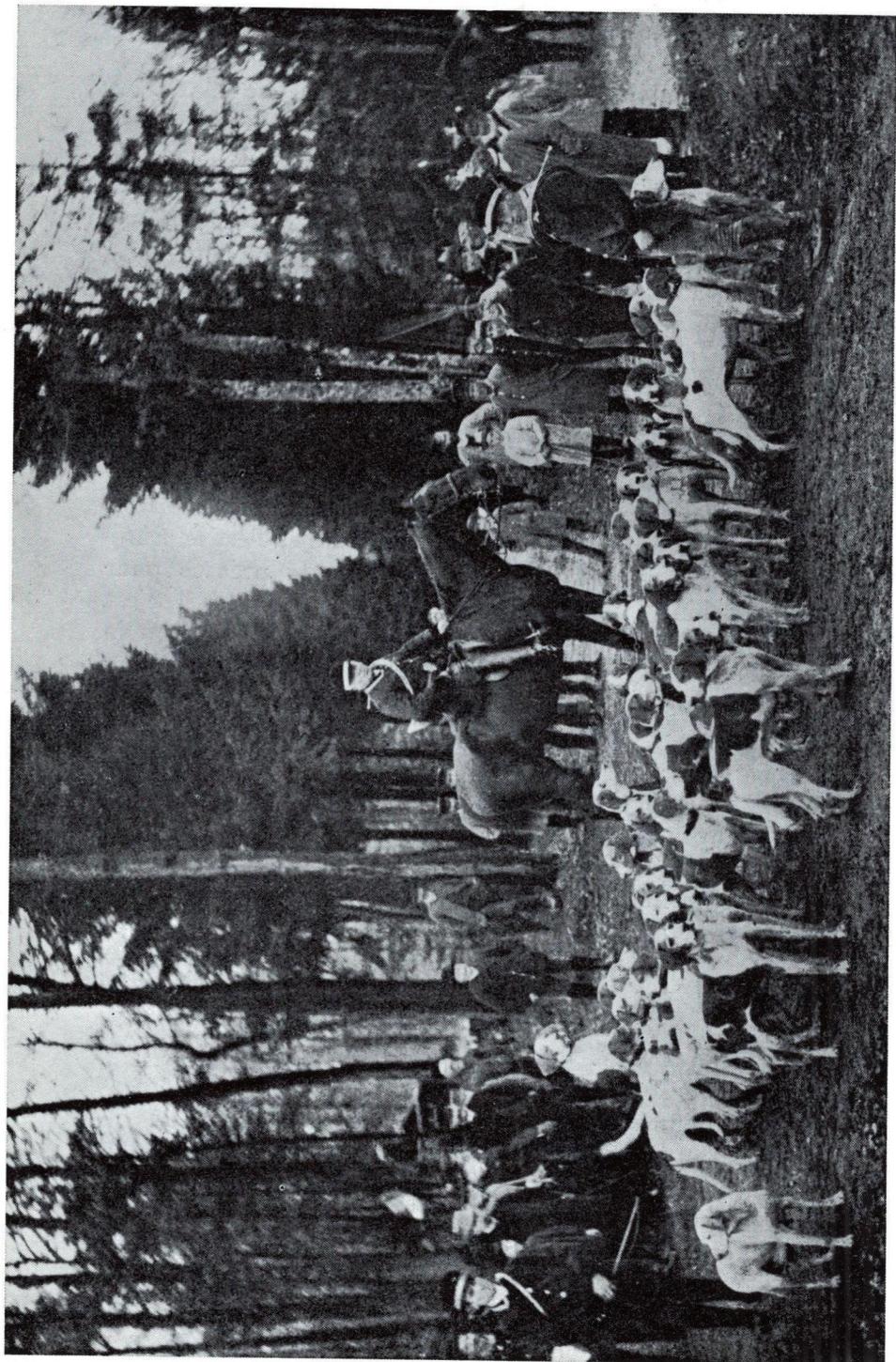
Le voilà partant de Chambray dès septembre, mettant ses chiens en curée autour de chez lui. Puis, c'est le grand départ de forêt en forêt. Huit jours de préavis pour l'installation. Pas de jour fixe pour découpler : c'est selon la dernière chasse, selon la température, selon la distance du chenil, selon son retour forcé à Chambray pour ses affaires personnelles et son mandat de conseiller général.

L'équipage voyageait en nomade : hommes, chevaux, chiens, charrettes, bagages. Pas de train, pas de van, pas d'autos, pas de camionnette à l'époque !

Dans chaque déplacement, le maître d'équipage avait un petit pied-à-terre avec chenil, ou un chenil à côté d'une auberge, tenant avant tout à être indépendant.

Chassant en forêt de Senonches et de la Ferté-Vidame, il logeait dans une vieille maison appelée « La Framboisière » dont les plafonds bas et les vastes cheminées avaient le cachet des anciens intérieurs. Le bâtiment comprenait de nombreuses pièces : ses amis avaient la leur, les jeunes un dortoir où ils ne se privaient pas de se faire toutes niches possibles, ce qui remplissait de joie le patron. Les environs étant très peuplés, l'assistance était nombreuse.

Un jour à une curée, un homme ivre veut monter sur le cheval qu'il tenait en main afin de gagner quelques



Équipage de Chambray (Lafeuille, 1897).

sous, bascule de l'autre côté et d'une voix de stentor, hurle : « m... ». L'assistance s'amuse, M. de Gasté, vieux et fidèle veneur, s'avance d'un air atterré devant la Baronne de Dorlodot, très à cheval sur l'étiquette, et s'enfonçant ses lunettes dans les yeux avec l'index et le médium (petite manie), lui dit : « Oh... m..., il a dit m... ».



Elle n'a pas bronché, gardant son air froid comme marbre. Ceux qui avaient entendu grimaçaient pour étouffer leur rire et M. de Chambray se retournait pour étouffer le sien. Le Baron de Dorlodot était un merveilleux tireur; à un bat l'eau, assez tard, les bécasses passent à « la croulè », il prend le fusil de son garde, tire, la bécasse tombe et le garde suffoqué, bégaye : « Monsieur le Baron, il était chargé à balles!... » Une autre fois un cerf, gros

de corsage, pas méchant heureusement, hallali courant tournait autour de la petite maison d'un passage à niveau, barrières ouvertes, deux trains par jour; un bouton de l'équipage demande la permission de le servir (ce que M. de Chambray lui accorde volontiers); il ficelle sa dague au bout d'une perche, mais le cerf allant plus vite que lui et faisant toujours son cercle, lui arrive par derrière, baisse la tête, le prend entre ses bois où il reste assis, jambes pendantes. L'animal refait deux fois son circuit, puis trouvant probablement ce paquet gênant, rebaisse la tête; son invité trouve ses pieds à terre, saute en faisant un écart, n'a aucun mal, le cerf avait la tête bien ouverte, les merrains bien écartés, le cavalier avait eu de la place pour son assise! Les spectateurs et lui-même étaient un peu verts. Après cet intermède le cerf put être servi par une fenêtre.

A la forêt de Senonches succédait celle de Champrond. Peu mondain, le Grand Chef logeait dans une méchante auberge, mal nommée : Étang Chaud! Beaucoup de jeunes préféreraient être les hôtes du Marquis d'Aligre au château des Vaux (300 fenêtres, 10 000 hectares) et aller chasser à tir, pêcher les écrevisses, faire de succulents repas, accepter de l'aimable Marquise d'Aligre ces multiples plaisirs plutôt que de rester les jours creux à l'Étang Chaud et d'y geler. La curée du 1 000^e cerf eut lieu aux flambeaux devant le château. La Ferté-Vidame, habité par M. et M^{me} Laurent, avec son parc clos de 1 000 hectares, ses vieux communs transformés en château, ses ruines de l'ancienne résidence de Saint-Simon et du Marquis de Laborde, était entouré de bois peuplés de grands animaux qui en débouchant sur le Perche ou Longny rendaient le séjour délicieux.

Le plus lointain des déplacements se trouvait dans l'Orne en forêt d'Ecouves, près d'Alençon. Cette forêt comprenait, outre les bois de particuliers, 12 000 hectares.

Le Grand Chef logeait dans une petite auberge du nom de « La Savate ». Il y était bien choyé et assez tranquille. Les jeunes menaient joyeuse vie avec les châtelains aux alentours et les officiers de la garnison d'Alençon. Vie de Parisiens au grand air et laisser-courre. Chacun

avait charrette et chevaux et ne craignait pas à 2 heures du matin le trajet de 15 ou 20 km!

Tout le monde logeait dans cette Savate! La cuisinière était de premier ordre; son mari, le Père Girard, attrapait ceux qui ne prenaient pas une bonne bouteille de vin en leur disant : « Oui M^ossieu, ce n'est pas avec les buveurs d'eau que je peux faire mon argent, moi! » La météorologie était sa manie : « La Butte a mis son bonnet », donc il pleuvra. La servante un peu gourde, mais dont l'accent normand donnait plus de couleur à ses paroles, répondait à M. de Chambray qui lui demandait le menu : « Monsieur le Marquis, il a une tête de viau, un bon foué de côchon, et des âbâtis d'oué. »

Les cerfs d'Ecouves étaient splendides, mais peu résistants, les chiens difficiles à suivre dans cette forêt sauvage, parsemée de « mouilles » dans lesquelles on plongeait avant de les apercevoir, et souvent la tête la première; s'en sortir n'était pas une petite affaire et dans quel état! Des échos se répercutant faisaient entendre les chiens à droite quand ils étaient à gauche; des sentiers inextricables, bouchés par des rochers et des ruisseaux, des routes mauvaises; le paysage magnifique était bon pour les touristes, pas pour les chasseurs.

On rentrait exténué de ces montagnes russes pour retrouver à l'auberge les cheminées des chambres pouvant enfumer vingt renards et les faire passer de vie à trépas. MM. Jacques et François de Malterre furent trouvés un beau matin à demi asphyxiés dans leur lit. Le déplacement terminé, on se donnait rendez-vous pour la prochaine fois.

Chacun avait besoin de retrouver pour quelques jours ses pénates : les hommes, les chiens, les chevaux, leurs chez-eux pour un bon décrassage, avant de recommencer une autre randonnée.

Les derniers fidèles qui accompagnèrent le Marquis de Chambray jusqu'à sa mort furent :

— Le Marquis de Boury, son ami le plus vieux, le plus sincère et qui mourut quelques jours avant lui. A peu près du même âge, son château d'Amfreville-la-Campagne se trouvait non loin de Chambray également dans l'Eure.

On l'avait surnommé le « Major ». Toujours à son poste, il montait une jument blanche infatigable, allant son petit bonhomme de chemin; son cavalier d'une belle corpulence, d'un poids sérieux, la laissait faire!

Compagnon plein d'esprit et de gaieté, il aimait les histoires lestes et grivoises. Parfait gentilhomme de vieille souche, possédant la politesse d'autrefois, il ne put un jour, entendant un vieux membre de l'équipage, assez commun, siffloter en visite la « Marseillaise », s'empêcher de lui dire : « Monsieur, quand par extraordinaire, on se trouve avec des gens bien élevés, on tâche de faire comme eux. » Siffler était déjà une inconvenance, mais siffler la « Marseillaise » dépassait les bornes! Notre Major, bon, serviable et... gourmand était royaliste... légitimiste.

— Roger Laurent, bien plus jeune, sa pipe à la bouche dès le réveil, et parfois la nuit, ne se séparait jamais du sérieux de ses attributions. Dès son jeune âge, il fut passionné de vénerie. Ne pouvant monter à cheval parce que boiteux de la hanche, il suivait les chiens dans une légère charrette et conduisait son cheval au galop, dans les plus mauvais chemins; il va sans dire qu'il fit de magistrales culbutes, mais il avait inventé un appareil spécial permettant, quand le cheval était dételé, de faire passer à la voiture, aidé de son homme, certains obstacles.

Veneur parfait, trompe de concert, valet de limier incomparable, il ne quitta jamais M. de Chambray de 1892 à 1910.

Bon camarade, amusant, serviable, profitant activement du succès qu'il avait auprès des dames, c'est à lui que le Grand Chef laissa ses chiens à sa mort. Roger Laurent découpla pour la première fois, seul, le 2 janvier 1911.

— Jacques Delapalme, le benjamin, son service militaire terminé, se mit aux ordres de l'équipage de septembre à fin avril jusqu'à la mort du Grand Chef.

Amateur de chevaux, beau cavalier, excellente trompe de basse, possédant le feu sacré, il servait les cerfs à l'eau (jamais de carabine à l'équipage). Il montait dans une barque ou un baquet ou sur un radeau, toujours seul,

arrivait à saisir le cerf par la queue et lui enfonçait sa dague au défaut de l'épaule. S'il n'y avait aucun moyen de naviguer, comme un jour à l'étang de la Mayenne près de Bois-Landry, il se mit d'abord en caleçon, le couteau entre les dents et partit à la nage. Les paysans lui criaient : « Hardi là mon gars ! » — « Vas-y Delapalme ! » Mais les chiens aussi à la nage, pour se faire un tremplin et mieux mordre leur cerf, lui montèrent sur le dos et le malheureux risqua de couler à pic ! Il servit l'animal et le tira par les bois au rivage. Griffé par les ongles des chiens, le dos complètement à vif, tout sanglant et grelottant, les dames le pansèrent, lui firent un massage, lui donnèrent une boisson chaude et tout le monde fut content !

Une autre fois un cerf se tua net en enfonçant ses andouillers dans le poitrail de son cheval dont les profondes blessures furent longues à se cicatriser.

M. de Chambray appréciait ce dynamisme et le lui prouva plus tard.

— M. de Lestanville, un joyeux, suivait à pied et à bicyclette ; il arrivait souvent, par quel miracle ? avant les cavaliers : instinct des raccourcis.

Une forêt domaniale dont il faut parler est celle du Perche, continuée par celle de la Trappe. La voie romaine la traversait et la séparait de la Normandie ; l'Avre y prend sa source. On y trouve des vestiges de châteaux forts. D'une étendue de plus de 3 000 hectares, le Perche doit son nom de « Perche » ou « des Perches » qu'il n'a jamais quitté, à ses arbres à la cime majestueuse et élancée.

La forêt est parsemée d'étangs plus sauvages les uns que les autres ; au centre des bois se trouve une grande étoile d'où partent huit lignes. Des vallons, des fourrés, tout ce qu'il faut pour petit et gros gibier.

M. de Chambray n'y venait guère chasser pour la raison péremptoire qu'il n'y avait pas de grands animaux... A l'une des bordures de la forêt, existe encore un très petit hameau appelé « Bresollettes », réputé de tout temps comme le repaire des braconniers. Ceux-ci déguisés en femmes, ou portant de fausses barbes, formaient une « société » qui jouissait de la complicité des gardes fores-

tiers et de l'indulgence continuelle du tribunal de Mortagne.

Un procureur général près de la Haute Cour, M. Quesnay de Beaurepaire, possédait un joli manoir non loin du Perche; il y avait une action de chasse et venait taquiner le gibier au chien d'arrêt.

Il se vit un jour entouré d'une bande de femmes et de barbus lui demandant ce qu'il venait f... là. Il répondit qu'il n'avait pas de compte à leur rendre et leur enjoignit de déguerpir, leur donnant son nom et ses qualités : ce qui amusa beaucoup la bande. N'en croyant pas un mot, ils lui envoyèrent leur pied quelque part en le tutoyant et en l'invectivant.

Le procureur se retira à leur grande joie, mais... le soir même il était à Paris et, tout-puissant, il fit renvoyer le garde forestier et deux de ses acolytes qui furent remplacés par des hommes à poigne; le Président du tribunal de Mortagne n'eut qu'à faire sa valise au plus vite!

Un magistrat, chasseur, fut nommé avec l'injonction de condamner tous les braconniers en leur infligeant le maximum de pénalité.

Deux ans après, la forêt repeuplait.

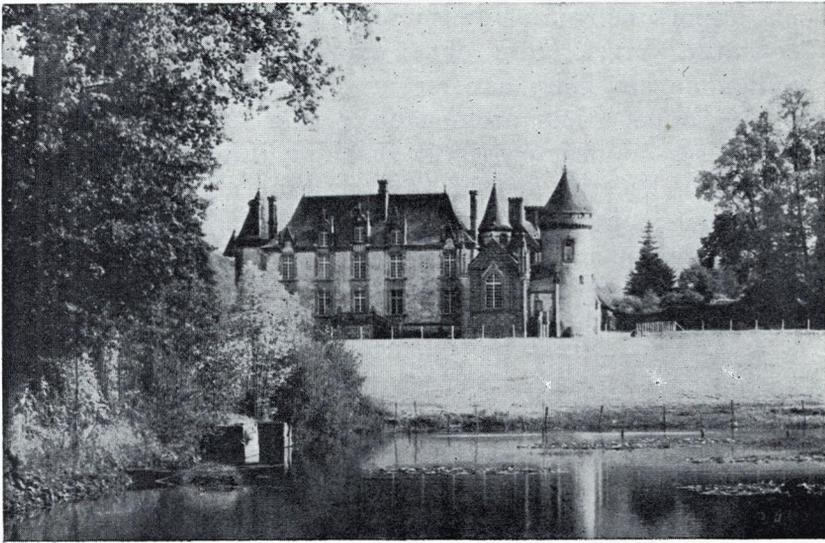
Les bois de la Trappe comprenaient le village de Soligny-la-Trappe et le fameux monastère. Les Comtes du Perche et d'Alençon firent construire une église bien avant l'arrivée de celui qui fut le réformateur du monastère : l'abbé de Rancé. L'un des seigneurs de Soligny se retira dans l'ancienne Chartreuse du Valdieu en forêt de Réno, juste en face de celle du Perche, fit construire quatre cellules pour de nouveaux religieux et y mourut.

Ceci dit, si un cerf débuchait du Perche sur Réno-Valdieu, on en parlerait encore aujourd'hui! Cette dernière forêt n'était pas aimée des grands animaux. Les sangliers et les lièvres s'y plaisaient. Revenons au Comte du Perche, Rotrou III. Il fit bâtir une nouvelle église en l'honneur de la Sainte Vierge sur le fief appelé « Trappe ». Dix huit ans plus tard, il jeta les fondements d'un monastère avant de partir en Palestine.

Le monastère est toujours là. Les moines respectaient le Marquis de Chambray, connaissant ses vertus morales

et religieuses. Ils venaient regarder un bat l'eau dans leur étang, sans parler bien entendu.

Pourquoi M. de Chambray, vieillissant, avait-il une prédilection pour cette partie du Haut Perche? Sa femme, née La Chambre de Vauborel héritait, vers 1875, de sa tante la Vicomtesse du Fay (sœur de sa mère née Le Veneur de Tillières et arrière-petite-fille du Marquis de Riantz-Tourouvre) du domaine de la Guimandière.



La Guimandière.

Mais château et terres avaient été loués par M. du Fay, qui s'était retiré à Verneuil-sur-Avre; il fallait donc patienter jusqu'à la fin du bail pour y venir en déplacement et attendre que la forêt du Perche se repeuple, sans trop risquer les buissons creux.

N' imaginez pas que c'était par esprit de famille ni parce que ce joli château, ancien rendez-vous de chasse, datait de 1450 pour une partie et de 1700 pour une autre. Pour lui, cela représentait un « centre » de 600 hectares, avec les bois de la Ventrouze, et servant de passage aux animaux venant de Senonches, La Ferté-Vidame, Longny, Charencey, pour rejoindre le Perche et la Trappe.

Le domaine était une véritable pépinière de grands animaux, remise à toutes sortes de gibier, possédant : étangs, fourrés, futaies, layons coupant en damier une large ligne de 3 km de long. Pour s'installer il avait un grand chenil ombragé, de vastes communs, une petite ferme, des herbages, un village à 500 m. Il était là chez lui, et pouvait loger dans une aile et fermer l'autre. Son garde à l'entrée de la cour d'honneur dans un petit pavillon. Il pouvait recevoir qui bon lui semblait, n'être pas importuné comme dans une auberge par un va-et-vient constant. Vivre enfin dans une douce tranquillité au milieu de ses bois; assister au pansage de ses chiens, à leur soupe, à leur promenade, pêcher ses étangs, déterminer ses coupes, préserver ses magnifiques chênes, et planter 25 hectares de frênes autour d'une étoile. Il pouvait aller facilement à Chambray, distant de 45 km, découpler sur un important territoire et rentrer dans un endroit bien chauffé, avec tout son équipage confortablement groupé autour de lui.

M. de Chambray ne fumait pas, ne buvait pas, ne sonnait pas, portant à la chasse une énorme corne en bandoulière qui faisait un bruit infernal.

Il montait un demi-sang, à toutes fins selon le besoin du jour : cheval de maître, de piqueur, de voiture (sorte de carriole d'osier noir, remplie d'ustensiles hétéroclites).

Le jeune Delapalme, amoureux de ce délicieux endroit, avait émis le désir (sans du reste le moindre espoir et sans insister) de lui en louer une partie afin d'y laisser ses hommes et chevaux l'été et de venir les y voir.

Vers la fin de 1904 le Grand Chef lui dit entre la poire et le fromage : « J'ai réfléchi et d'accord avec ma femme, prenez l'aile fermée du château et une partie des communs, je garde le chenil, la ferme, les grands communs et l'aile que j'occupe. » L'affaire fut conclue et la reconnaissance fut grande.

L'année suivante, le garçon veut se fiancer : il faut prévenir le propriétaire et sa femme ! Ce n'est pas drôle... Le premier n'aime guère le sexe faible, la seconde est fort originale. C'est assurément un choix entre le retrait de la location faite à l'amiable ou la femme future.

N'étant pas normand pour rien, le patron plein d'astuce prend ses renseignements, fait une petite enquête auprès de ses compagnons, apprend que certains connaissent la jeune personne, qu'elle monte à cheval depuis son enfance et a fait son éducation à l'équipage de la Duchesse d'Uzès.

Pas bavard, assez finaud, M. de Chambray répondit seulement : « A Dieu vat, gardez les deux ! » Il vint donc faire trois ou quatre déplacements comme chaque année, selon son habitude. Il s'y trouva aussi libre, présidant les repas, pouvant quitter la salle à manger, seule pièce du rez-de-chaussée qu'il avait auparavant, s'installer dans le bureau (l'aile ayant été meublée par le jeune ménage), s'y mettre à l'aise dans un vaste fauteuil de cuir, sa chienne Diane couchée à ses pieds, devant un feu flamboyant dans une énorme cheminée.

Il prend son livre de chasse et rédige, soit lui-même, soit sous la plume de Roger Laurent, le laisser-courre du jour de la façon la plus véridique. Des discussions sans fin s'engagent sur le rôle de tel ou tel chien et si les renseignements ne concordent pas on appelle le piqueur, ce qui faisait durer la séance encore plus longtemps ! Quelquefois minuit sonnait !

Au moment du rut on descendait près de l'étang écouter les cerfs bramer.

Par un beau clair de lune on allait sonner une série de fanfares au bout de l'avenue où un écho les répécutait trois et quatre fois.

Quel joyeux concert !

Un matin Roger Laurent sortant du chenil au petit jour avec son limier aperçoit un cerf, gros de corsage, brunissant sa nouvelle tête contre les cépées des charnelles en face la porte de la cave ! Il attend, changé en statue, pendant une demi-heure ; l'animal ne l'ayant pas éventé est remis à peu de distance du château.

Le Grand Chef ne cacha pas sa satisfaction, ni le plaisir qu'il éprouva le jour où un cerf fit un hallali courant à quelques centaines de mètres de l'étang. On fit la curée sur la pelouse devant « ses fenêtres ».

M. de Chambray était anti-snob, chassait pour lui ;

peu lui importait que l'assistance soit nombreuse ou clairsemée, il restait, au rendez-vous comme à la curée, hors des groupes, avec son piqueur, ses chiens, les gardes et même les bûcherons. Toujours aimable avec ceux qui venaient l'y rejoindre, il écoutait leurs félicitations ou leurs compliments en hochant la tête et répondait simplement : « Je suis content. » Si un quelconque lui donnait un conseil ou un avis, il le recevait d'un air attentif avec un charmant sourire (démenti dans ses yeux) et le donneur partait enchanté, certain d'avoir été écouté ! On savait qu'il n'en ferait rien sinon le contraire ! D'une nature calme, jamais intempestive, jamais émotive, il avait horreur des enterrements auxquels du reste il ne se rendait pas. Avait-il peur de la mort ? Il se plaisait dans l'intimité ; manquait-il, ailleurs, d'assurance ou était-il philosophe ? Il discernait rapidement celui qui possédait une étincelle de feu sacré et qui à la chasse parlait peu, mais juste. C'est pourquoi il avait donné le bouton à un avoué de Mortagne, scrupuleux et malin dans son métier et qui resta le conseiller de la Marquise lorsqu'elle devint veuve. Il permit aussi à M. Vallé, huissier à Tourouvre, de porter une trompe, parce que ce dernier, prudent, ne s'en servait qu'à bon escient ; les jours difficiles on entendait s'élever un appel précieux et toujours exact. M. Vallé lui avait composé la fanfare « La Guimandière », M. de Chambray la faisait toujours sonner, après la sienne, dans tous ses déplacements.

Les conversations étaient joviales ; si une histoire légèrement gauloise se corsait, le Grand Chef déclarait, pour l'interrompre : « On me dit avoir connaissance d'un cerf... »

On reprenait le sujet quand il était monté se coucher.

Une petite manie journalière du Grand Chef : lorsqu'il entendait sonner la cloche du déjeuner, il se frottait les mains, selon son habitude, en disant : « Je vais me les laver. »

Il disparaissait une bonne demi-heure. M. du Boury écumait, sortait se mettre sous sa fenêtre pour lui crier : « Voyons Chambray, il y a du hâtelet » (porc rôti pour

les non-initiés et son plat favori) et tout guilleret le patron descendait et, le plus innocemment du monde, expliquait qu'il terminait son courrier!

Aucune importance pour la cuisson, la cloche étant agitée une demi-heure d'avance. L'a-t-il jamais su?

Parfois « il » se remémorait un vieux souvenir. Comment il avait ramené de la Nièvre un petit garçon, fils du charbonnier qui travaillait dans la propriété de sa mère née Saint-Phalle, et qui avait lâché son père, ses sabots, sa hutte pour le suivre à Chambray. Il en avait fait un valet de chiens, puis son piqueur. Le petit Louis Guimot, devenu le « Père Louis », remarquable valet de limier, remettait son animal à jamais plus de 300 m de sa brisée. Excellente trompe, possédant un sens accusé de la chasse, ayant un dévouement à toute épreuve, ardent derrière ses chiens, leur lançant des invectives virulentes d'une voix tonitruante ornée de jurons à faire frémir, envoyant sa cape en l'air en la faisant virevolter d'une façon digne d'un clown, avant qu'elle n'aille s'effondrer à terre, mais doué d'une soif inextinguible, imbattable!

Très jeune, le Marquis de Chambray, suivant un jour ses chiens derrière un cerf, au sortir des bois de la Trappe, à l'orée d'un autre bois, voit un grand gaillard en blouse, masqué de noir, boitant, grimper sur un talus, armé d'un fusil et criant : « Arrête ou je tire. » Louis Guimot se mettant devant son maître, la cape à la main : « Monsieur le Marquis, lui dit-il, c'est Nez de Cuir; rompons. » Et le maître écoutant son piqueur, répondit : « Rompons donc! »

Roger de Tinchebray, de son vrai nom : Roger de La Genevraye, a été immortalisé par La Varende dans son livre « Nez de Cuir ». A l'époque de cette rencontre, Tinchebray, vieux, seul, las, ancien veneur enragé, coureur de jupons, ne pouvait plus entendre une voix de chien ni le son d'une trompe sans souffrir intensément. A vingt ans en Champagne, un cosaque d'un coup de lance lui avait fait sauter le nez. Le masque en cachait l'ouverture et, malgré le masque ou peut-être à cause de lui, il eut tous les succès sensuels qu'il désirait.

Le successeur du Père Louis, Crespin dit « La Feuille »,

formé aux chenils de Bonnétable et de Chéréperrine peut se placer parmi les piqueurs de grande classe.

Homme de vénerie accompli, calme, correct, sûr de lui, l'oreille très fine, la trompe excellente et gaie, les petits yeux vifs et rieurs éclairaient un visage immobile et mettaient du relief dans tout ce qu'il disait avec le plus grand sérieux.

Ses expressions de langage valaient leur pesant d'or. Impossible de lui faire dire « droit comme un I ». Pour lui c'était « droit comme une île ». Un « layon » était un « rayon ». Les W.-C. des « va faire creusé ».

Entendant un récri, lorsque les chiens avaient bien démêlé leur voie il s'écriait : « Oh! vous parlez d'une valse y varie ». Quand la viande de cheval allait manquer, il venait trouver son maître pour l'en prévenir par cette admirable phrase : « Monsieur le Marquis, faut que j'aïlle à la boucherie anthropophagique. » Voyez « équarrisseur », ce qui aurait simplifié les choses!

A une chasse en forêt de Champrond, un cerf hallali à la nuit se précipita sur lui, qui voulait le servir, et le blessa cruellement à la tête et au bras. Le cerf tournait autour de quelques voitures et se prit les andouillers dans le radiateur d'une auto sans pouvoir s'en dégager. On put le servir et la voiture perdant son eau resta sur place.

La Feuille, après la mort de son maître, suivit Roger Laurent héritier de l'équipage, mais la façon de chasser de ce dernier étant devenue diamétralement opposée à celle de M. de Chambray, il se retira à la Ferté-Vidame pour y finir ses jours. Brave et honnête homme, il ne laissa que des regrets.

Les amis de nos amis sont nos amis, telle était la devise de la Guimandière. Venait donc qui voulait suivre les chiens.

Un voisin nouvellement arrivé se perdait régulièrement dans les bois pour rejoindre le Perche et revenait à son point de départ.

On le prit en charge; il montait un cheval qu'il était incapable d'arrêter au trot! Quand on entendait un : « Me voilà », on se garait sous bois pour le laisser passer

dans le layon; Delapalme lui fit remarquer que monter son cheval en filet à la chasse était une erreur pour lui! Et lui de répondre : « la prochaine fois, je lui en mettrai deux ».

— Alphonse de Falandre, merveilleux veneur et sonneur de trompe, qui selon sa disposition d'esprit, quand il suivait ses chiens derrière un sanglier, rendait son bien-aller joyeux, chagrin ou hésitant. Il ne manquait jamais un découplé de l'équipage Chambray dans et autour du Perche.

Possédant un vautrait, il ne pouvait attaquer dans certains boqueteaux appartenant à une vieille demoiselle « haïssant les chasseurs à courre, gens grossiers, semant des propos obscènes, jurant comme des portefaix, assourdissants avec leurs cris, leurs chiens, leurs cors et, disait-elle, pouvoir faire couper le jarret des chevaux pour les arrêter dans ce plaisir inimaginable, l'aurait fort satisfaite ». Devant cette douce perspective mieux valait s'abstenir.

M^{me} Delapalme, en relations avec elle, obtint, non sans peine, la permission d'attaquer un sanglier dans ses boqueteaux, afin de lui éviter les dégâts que cette méchante bête, qui retourne les pommes de terre, pouvait causer sur sa propriété.

Ayant connaissance d'un ragot de 130 environ, on la prévient, la priant de « venir voir ».

Elle arrive en voiture, assez grognon, à contre-cœur. On la place sur une mauvaise ligne, mais carrossable, d'où elle a chance « de voir quelque chose ».

On avait recommandé à tout le monde d'employer le langage châtié du xviii^e siècle!

On fait la leçon au piqueur et au valet de chien de rester bouche cousue. Ce dernier se laisse entraîner par sa harde au moment de découpler, s'affale sur le ventre et pousse un retentissant : N. de D. Falandre furieux pique sur lui en hurlant : « N. de D.! qui est-ce qui t'a appris à jurer comme ça! » Tous les regards se portent sur le visage de M^{lle} de... avec effroi... et on la voit partir d'un fou rire! Les chevaux n'eurent pas les jarrets coupés et si elle eût été plus jeune, elle aurait sûrement convolé

en justes noces avec un « chasseur ». Comme quoi la vénerie fait des miracles.

Un autre compagnon, charmant garçon surnommé Jean Baptiste-la-flemme, parce qu'il était d'une nonchalance à toute épreuve, attendait que M. de Chambray soit monté dans sa chambre pour raconter des histoires.

Pour terminer les chasses du Perche, citons l'article paru dans un hebdomadaire de Mortagne en 1905 : « Nous vîmes une chasse à courre dans les bois du Perche et de la Trappe. Les cavaliers, montés sur des chevaux hongres mais arabes, étaient vêtus de justaucorps verts, garnis de couteaux, de ceintures; chaussés de bottes allant au-dessus des genoux, portant sur la tête une haute casquette en velours; leur buste était entouré d'un cor de chasse pour faire du bruit en suivant les chiens aboyant derrière un jeune daguet de six à sept ans. »

A la fin de sa vie, le vieux Marquis de Chambray, toujours impeccable, suivait en charrette, un capuchon sur sa cape, une peau de bique sur son dos, sa corne en bandoulière, un tablier de cuir sur ses genoux cachant ses bottes de vénerie; accompagné de son fidèle et dévoué valet de chambre : « Marinier », qui, à sa mort, resta jusqu'à celle de la Marquise à Chambray. Le Grand Chef souffrant de crises d'urémie prenait son dernier cerf, le 2 463^e, en forêt de Breteuil, le 1^{er} octobre 1910.

L'équipage chassa trois fois après cette date et sans sa présence. Il mourut quelques jours après son vieil ami le Marquis de Boury.

Le corps de ce grand veneur, de ce gentilhomme accompli repose dans la chapelle de Chambray.

Roger Laurent et les chiens blanc et orange, en 1911, reprirent les mêmes déplacements.

Le siège de l'équipage fut la Ferté-Vidame. Le chenil de la Guimandière fut occupé d'une façon permanente par le vautrait de Flandre. Ce dernier s'était associé avec Jacques Delapalme. Roger Laurent loua une habitation et des bâtiments en contre-bas d'un étang, à l'extrémité de la forêt du Perche en bordure des bois

de la Ventrouze et de la Guimandière. La plus franche gaieté régna entre les deux équipages.

Après le décès de son mari, la Marquise resta seule à Chambray et y mourut en 1920.

Les locataires achetèrent le domaine de la Guimandière et celui de la Ventrouze.

Arrivent 1939-1944, la guerre, la libération.

Ce fut la fin d'un monde. Les forêts séculaires abattues, les châteaux pillés deviennent : colonies de vacances, retraite des vieux, séjour d'enfants diminués, restaurants, hôtels!

Les maîtres ont disparu et avec eux la richesse, l'esprit, la politesse, la courtoisie, mots qui évoquent tant de choses charmantes et délicates. La tradition? c'est le passé dans le présent, elle est difficile à vaincre, elle est conservatrice, mais, quand elle ne sert plus à rien, elle devient destructive.

Adieu à Chambray, laissé par le Grand Chef à un arrière-petit cousin, et maintenant légué au Ministère de l'Agriculture.

Adieu à la Guimandière, à son château, à ses étangs, à ses bois, lotis, morcelés, enclos; adieu à ses cerfs, biches, chevreuils détruits avec ceux du Perche et de la Trappe.

Adieu à la Ferté-Vidame, château et parc servent à la Société Michelin.

Adieu au château des Vaux.

Restons, les yeux rêveurs, parmi les reliques du passé.

Adieu à tous ces morts.

Au cours du grand dîner qui suivit la prise du millième cerf, le Baron Ogier d'Ivry porta un toast au Marquis de Chambray et lut les vers suivants qu'il avait composés pour l'Équipage :

*On en a bien pris mille ! On en prendra le double !
La voie est chaude et de bon temps.
Sans défauts, sans hasards, sans clameurs et sans trouble,
Sans que ça traîne longtemps !
Nos chiens sont purs normands. Ils ont pennon de chasse
Qui date de François premier.
On dit avec raison : bon chien chasse de race,
A nous le change et le limier !
A nous les vieux Chambray, les vieilles performances,
La chasse à la française enfin,
Qui, par les pays durs, les bois et les semences
S'en va droite dans son chemin.
A nous le vieux piqueux qu'aucun autre équipage
Ne peut monter sur l'étrier
Plus vaillant et plus fier, et plus sûr, et plus sage
Par la brande et par le hallier.
Qui retrouva ces chiens ? Qui refit la méthode ?
Dites, Grand Chef, le savez-vous ?
Quand vous réviez cela, ce n'était plus le mode
Parmi les normands de chez nous.
Et maintenant les grands ancêtres
Sous la pierre à jamais rivés,
Entendant passer sous les hêtres
Leurs chiens blancs enfin retrouvés,
Disent : « Mon sang point ne décline
Chambray toujours par la chaumine
Suit les déduits de saint Hubert. »
Puis tâtonnant à travers l'ombre
Ils caressent l'échine sombre
Du chien sculpté sous leur haubert.*

(Dernières Rimes de Cape et d'Épée.)